



An agency of the Government of Ontario



Un organisme du gouvernement de l'Ontario

This document was retrieved from the Ontario Heritage Act Register, which is accessible through the website of the Ontario Heritage Trust at **www.heritagetrust.on.ca**.

Ce document est tiré du registre aux fins de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, accessible à partir du site Web de la Fiducie du patrimoine ontarien sur **www.heritagetrust.on.ca**.



December 8th 2017

ONTARIO HERITAGE TRUST
DEC 8 2017
RECEIVED

**Re: Erin Semande, Ontario Heritage Trust
10 Adelaide Street East, Toronto ON. M5C 1J3**

Notice of designation of an heritage building in The Nation Municipality

St-Bernard Parish Church at 5142 County Rd. 10 in Fournier ON.

Dear Madam,

With this letter is the notice of designation and a copy of Council resolution for your file.

We hope that you will find this information to your satisfaction.

Sincerely,

Guylain Lafleche, MCIP, RPP
Municipal Planner

AVIS D'INTENTION DE DÉSIGNER

Cet avis est donné pour souligner que le Conseil municipal de la Municipalité de La Nation a l'intention de désigner la propriété incluant les terrains et les immeubles sis à l'adresse municipale suivante comme présentant une valeur ou un caractère sur le plan du patrimoine culturel aux termes de la partie IV de la loi sur le patrimoine de l'Ontario, L.R.O 1990, chapitre O.18

Description des biens : Église St Bernard de Fournier – Roman Catholic Episcopal Corporation Ottawa
5142 County Rd 10, Fournier Ontario K0B 1G0

Déclaration de la valeur ou du caractère sur le plan patrimoine culturel

En 1859 l'un des premiers colons, M Bernard Lemieux, donne un terrain de huit arpents et construit une première chapelle à ses frais de soixante quatre pieds de long sur trente six de large et dix sept de haut, tout en fournissant tous les objets nécessaires au culte. Mgr Guigues bénit celle-ci le 26 octobre 1867, pour remercier le généreux donateur, Mgr inscrit la paroisse sous le vocable de Saint Bernard en l'honneur du saint patron de Lemieux.

Il faudra attendre en 1885, sous le ministère de l'abbé Ulric Magnan (décédé 2 juillet 1888 et inhumé au sous-sol de l'église sous l'autel) pour entreprendre la construction de la belle église en pierre, qui sera bénite par Mgr Duhamel le 9 décembre 1886.

L'église de style romain est construite de 1885 à 1886, une vaste et haute construction en pierre, de cent vingt pieds de long sur cinquante-cinq de large avec une sacristie de quarante huit par trente pieds de largeur. Les murs extérieurs sont faits de pierres, provenant de la propriété M. Willy MacLeod, concession #9 St-Isidore. Les paroissiens ont travaillé durant trois années, pendant l'hiver afin d'avoir suffisamment de pierres pour le revêtement de l'église.

Un clocher composé de deux lanternes contient trois cloches (1904) sont encore actionnées par des câbles. Les peintures et les fresques ont été peintes par les célèbres décorateurs d'église, François-Edouard Meloche et Toussaint-Xénophon Renaud associés de 1881 à 1896. Toute la voûte et le haut des autels sont ornés de peintures aux couleurs pastel où l'on y retrouve des motifs floraux et des harpes. Les planchers sont de bois franc en érable et merisier de 7/8 d'épaisseur et de 2 ½ de largeur.

L'église est enjolivée par quatorze colonnes corinthiennes au fini marbré et son parquet est de bois franc. La lampe du sanctuaire (remplacée suite à un vol) est toujours suspendue dans le chœur comme à l'époque.

LES INFORMATIONS ADDITIONNELLES concernant cette proposition de désignation sont disponibles pour consultation du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h30 au bureau municipal situé au 958 route 500 ouest Casselman, ou en communiquant avec le service d'aménagement du territoire au 613 764-5444.

Toute personne peut, dans les trente jours qui suivent la date de publication de l'avis d'intention, déposer à la greffière, un avis faisant part de son objection au projet de désignation du bien, ainsi qu'un énoncé des raisons motivant cette opposition et de tous les faits pertinents.

Date à la Municipalité de La Nation
ce 10^{ème} jour de mars 2017

Josée Brizard, greffière
Municipalité de La Nation
958 route 500 ouest
Casselman Ontario, K0A 1M0
Tel : (613) 764 5444 poste 235

Type: Regular / Ordinaire

Date: March 6th, 2017 / 6 mars 2017

Résolution No.: 97 -2017

Proposée par/Moved by: Marie-Noëlle Lanthier Marcel Legault Marc Lafèche Francis Brière

Appuyée par/Seconded by: Marie-Noëlle Lanthier Marcel Legault Marc Lafèche Francis Brière

**DESIGNATION DE MONUMENT
HISTORIQUE – EGLISE DE
FOURNIER**

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve la demande du comité du patrimoine de la paroisse St Bernard pour designer l'église de Fournier comme monument historique en vertu de la loi sur le patrimoine de l'Ontario conformément à la partie IV de la loi.

Qu'il soit aussi résolu qu'une notice soit mise dans les journaux locaux a cet effet et advenant aucune objection qu'un règlement pour designer l'église comme monument historique soit ramener au conseil pour leur approbation.

**HISTORICAL
MONUMENT DESIGNATION-
FOURNIER CHURCH**

Be it resolved that Council approve the request from le comité du patrimoine de la paroisse St Bernard to designate the Fournier church as a historical monument according to the Ontario Heritage Act, part IV of the Act.

Be it also resolved that a notice be inserted in the local newspaper and if no objections that a By Law to designate the church as a historical monument be brought to council for their approval.

CERTIFIED TRUE AND CORRECT COPY
CERTIFIED TO BE A TRUE COPY

[Signature]
GREFFIER CLERK
GREFFIÈRE ADJOINTE DEPUTY CLERK

Recorded Vote/Vote Enregistré	Yea	Nay
Francois St. Amour	##	##
Marie-Noëlle Lanthier	##	##
Marcel Legault	##	##
Marc Lafèche	##	##
Francis Brière	##	##

Cette résolution est:
This resolution is:
Adoptée/Carried: ##
Rejetée/Defeated: ##
Modifiée/Amended: ##

DÉCLARATION D'INTÉRÊT / DISCLOSURE OF INTEREST

Nom / Name: _____ a (ont) déclaré ses (leur) intérêts, laissé son (leur) siège(s) et quitté la salle du Conseil./Disclosed his (her, their) interest, vacated his (her, their) seat(s) and left Council chambers.

[Signature]
Greffière
Clerk